



Montées/Descentes Championnats Jeunes saison 2026 – 2027 U13 D1, U13 D2, U13 D3 et U13 D4

Championnat U13 D1 Alsace – PHASE AUTOMNE ET PHASE PRINTEMPS

AUTOMNE

- Trois groupes seront constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District d'Alsace.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 10 équipes.
- Une seule équipe par club ou entente est autorisée en U13 D1.
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres uniques ; pas de cycle « Aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : chaque équipe aura 9 matchs à jouer : 5 matchs à domicile et 4 matchs à l'extérieur ou l'inverse*).

Les rencontres non jouées au 19/12 seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

PRINTEMPS

U13 D1 élite

- Un groupe de 12 équipes est constitué : les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} de chaque groupe du championnat « U13 D1 – Phase Automne ».
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres uniques ; pas de cycle « Aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : chaque équipe aura 11 matchs à jouer : 6 matchs à domicile et 5 matchs à l'extérieur ou l'inverse*).

U13 D1 Accession / Maintien

- Un groupe de 18 équipes est constitué : les équipes classées de la 5^{ème} à la 10^{ème} place de chaque groupe du championnat « U13 D1 – Phase Automne ».
- Les équipes affronteront celles qu'elles n'auront pas jouées lors de la phase automne, tout en gardant les points acquis contre les autres.
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres uniques ; pas de cycle « Aller-retour ».
- Le nombre de rencontres prévues à domicile et à l'extérieur sera quasiment équivalent (*ex : chaque équipe aura 11 matchs à jouer : 6 matchs à domicile et 5 matchs à l'extérieur ou l'inverse*).

Montées-descentes :

- Toutes les équipes du groupe « U13 D1 élite » accèdent au niveau U14 R.
- Les équipes du groupe « U13 D1 Accession / Maintien » terminant de la 1^{ère} à la 9^{ème} place accèdent au niveau U14 R (*si une équipe ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle sera remplacée par l'équipe classée à la place suivante du groupe*).
- Les équipes classées de la 10^{ème} à la 12^{ème} place du groupe « U13 D1 Accession / Maintien » se maintiennent en U13 D1.
- Les équipes classées de la 13^{ème} à la 18^{ème} place du groupe « U13 D1 Accession / Maintien » sont reléguées en U13 D2.

Les équipes accédants au niveau U14 R (LGEF) se maintiendront en U13 D1 pour la saison 2027-2028.

Championnat U13 D2 Alsace – PHASE AUTOMNE ET PHASE PRINTEMPS

AUTOMNE

- 14 groupes de 6 équipes sont constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District d'Alsace.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 6 équipes.
- Deux équipes maximum par club ou entente sont autorisées en U13 D2.
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.

Les rencontres non jouées au 19/12 seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

PRINTEMPS

U13 D2 Titre

- 5 groupes de 6 équipes sont constitués : les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} et les deux meilleures équipes classées 3^{ème} chaque groupe du championnat « U13 D2 – Phase Automne ».
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.
- Une seule équipe, au maximum, par club ou entente (voir Art. 7 des Règlements des Compétitions des Jeunes).
- Une participation à la phase titre obligatoire par groupe du championnat « U13 D2 – Phase Automne ».

U13 D2 Printemps

- 9 groupes de 6 équipes : les 54 équipes restantes des 14 groupes du championnat « U13 D2 – Phase Automne ».
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.

Montées-descentes :

U13 D2 Titre

- Les champions de chaque groupe et le meilleur 2^{ème} du championnat « U13 D2 Titre » accèdent en U13 D1.
- Si l'équipe classée 1^{ère} ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle sera remplacée par l'équipe classée à la seconde place du groupe. En cas de renoncement de cette équipe, elle sera remplacée par l'équipe classée à la troisième place du groupe.
- Une montée obligatoire par groupe.
- Les autres équipes repartent en U13 D2 la saison suivante.

U13 D2 Printemps

- Les équipes classées 5^{ème} et 6^{ème} de chaque groupe du championnat « U13 D2 Printemps » sont reléguées en U13 D3.
- Les autres équipes repartent en U13 D2 la saison suivante.

Championnat U13 D3 Nord et Sud Alsace – PHASE AUTOMNE ET PHASE PRINTEMPS

AUTOMNE

- 26 groupes U13 D3 Nord et 16 groupes U13 D3 Sud sont constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District d'Alsace.
- Chaque groupe sera règlementairement composé de 5 ou 6 équipes.
- Deux équipes maximum par club ou entente sont autorisées en U13 D3.
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.

Les rencontres non jouées au 19/12 seront homologuées sur le score de 0-0, chaque équipe obtenant un point.

PRINTEMPS

U13 D3 Titre

- 14 groupes de 6 équipes sont constitués : les équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} de chaque groupe du championnat « U13 D3 – Phase Automne ».
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.
- Deux équipes, au maximum, par club ou entente (voir Art. 7 des Règlements des Compétitions des Jeunes).
- Une participation à la phase titre obligatoire par groupe du championnat « U13 D3 – Phase Automne ».

- Si l'équipe classée 1^{ère} ou 2^{ème} ne remplit pas les conditions pour intégrer le championnat « U13 D3 Titre », elle sera remplacée par l'équipe classée à la troisième place du groupe. En cas de renoncement de cette équipe, c'est le meilleur 3^{ème}, défini dans les conditions de l'article 8 « Accessions-relégations », qui participera au championnat « U13 D3 Titre ».

U13 D3 Printemps

- X groupes de 5 ou 6 équipes : les équipes restantes du championnat « U13 D3 – Phase Automne » et les équipes du championnat « U13 D4 – Phase Automne » souhaitant intégrer ce championnat
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.

Montées-descentes :

- Le 1^{er} et les quatre meilleures équipes classées 2^{ème} accèdent en U13 D2.
- Si l'équipe classée 1^{ère} ne remplit pas les conditions pour l'accession ou en cas de renoncement, elle sera remplacée par l'équipe classée à la seconde place du groupe.
- En cas de place disponible, montées supplémentaires dans l'ordre du classement des meilleurs 2^{èmes}.
- Une montée obligatoire par groupe.
- Les autres équipes repartent en U13 D3 ou U13 D4 la saison suivante.

Championnat U13 D4 Alsace – PHASE AUTOMNE ET PHASE PRINTEMPS

AUTOMNE

- X groupes de 5 ou 6 équipes sont constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District d'Alsace en fonction des inscriptions qui sont libres.
- Engagement illimité
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.

PRINTEMPS

- X groupes de 5 ou 6 équipes sont constitués et répartis géographiquement sur l'ensemble du District d'Alsace.
- Engagement illimité
- Le championnat se déroule sur une phase comprenant des rencontres aller-retour.